

La Roche Canillac

Bulletin Municipal

Hiver 2022-2023



Édito

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Nous refermerons la page de l'année 2022 sans regret tant cette année fut marquée par des événements forts qui auront impacté l'ensemble du territoire national : chaleurs estivales excessives, sécheresse, augmentation du coût des énergies et pour ce qui nous concerne plus localement des projets difficiles à concrétiser à l'image du syndicat de l'école maternelle ou terminés brutalement pour la boulangerie. Aussi à l'aube de cette nouvelle année je formule le vœu, malgré cette actualité rude, que nous puissions continuer le travail engagé en réaffirmant notre volonté de poursuivre les projets d'aménagement de notre commune et la valorisation de ses richesses.

Toutefois, 2023 s'ouvrant sur un contexte budgétaire incertain nous aurons à surmonter, un certain nombre de contraintes dont la baisse des recettes d'État, démographie oblige, la nécessaire maîtrise des coûts de l'énergie et des dépenses courantes. La question du devenir du parc immobilier communal sera également un sujet à regarder de près compte-tenu d'une réglementation plus contraignante en termes de nouvelles normes locatives.

En ce début d'année les travaux d'aménagement des espaces publics figureront en bonne place avec le lancement des consultations pour les projets d'aménagement de la Roche Basse et de la place de la Fontaine. La mise en place d'un parcours de promenade familiale entre Roche Haute et Roche Basse verra tout prochainement sa concrétisation, fruit d'un travail de conception mobilisant l'Office de Tourisme de Tulle et le soutien financier de l'Agglomération.

En toute modestie, souhaitons que ces aménagements témoignent d'une image dynamique de notre commune et, pourquoi pas, favorisent l'installation de nouveaux habitants, la consolidation des activités de commerce et de services, avec un accueil des visiteurs plus attractif.

Mais au-delà de ces grands traits présentant l'action municipale à venir, chaque début d'année reste un moment privilégié d'espoir, de renouveau et d'expressions chaleureuses aussi, avec l'ensemble des membres du Conseil municipal et des agents municipaux, j'adresse à chacun et chacune d'entre vous nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite.

Le Maire, Patrick Leresteux.

Conseils Municipaux et vie communautaire

Deux conseils se sont tenus au cours du dernier trimestre de l'année et, pour ce début d'année, un conseil s'est tenu le 18 janvier dernier.

- Lors du conseil du 3 décembre furent abordés les points suivants : actualisation des délégations faites au maire sur les autorisations d'engagements, contrat de marché pour l'aménagement des places, indemnités de fin d'année pour les personnels en fonction, rupture du contrat de location de la boulangerie...
- le conseil exceptionnel tenu le 12 décembre fut nécessité par la confirmation du périmètre du syndicat de l'école maternelle auprès de la Préfecture avant la publication de l'arrêté du Préfet en date du 27 décembre 2022.
- Le premier conseil de l'année aura abordé la désignation de nos représentants au syndicat de l'école maternelle, 2 autres points ont concerné le soutien à la vie associative locale. Au titre de réserve foncière fut également décidé l'achat d'une parcelle de terrain en prolongement du cimetière.

Au niveau communautaire deux conseils se sont tenus les 14 novembre et 12 décembre.

- Celui du 14 novembre traitait notamment des dossiers d'aide au titre du nouveau dispositif "fond de ruralité" dont un dossier déposé par notre commune et validé. Par ailleurs fut abordé la question de la sobriété énergétique à l'échelle du territoire de Tulle agglo et des nécessaires solidarités à construire.
- Le conseil du 12 décembre abordait la mise en œuvre d'une stratégie de transition énergétique avec une modification nécessaire des statuts de l'Agglomération actuellement soumis au vote de toutes les collectivités membres. Un autre dossier concernait directement les communes avec la présentation du rapport sur le futur schéma de collecte et des sites d'apport volontaire des déchets, dossier qu'il faudra suivre. A retenir également la présentation des aides économiques aux artisans, commerçants et entreprises dans le cadre de la compétence économique via un dispositif « éco pulse »

Nouveau CITEO Sytôm19

À partir du 1^{er} janvier 2023, tous vos emballages se trient et vont dans le bac jaune !

Tous les emballages en **plastique**

- Bouteilles, flacons, pots, barquettes, sachets, films plastiques, tubes...

Emballages en métal

- Bouchons, couvercles, capsules médicaments, boîtes de conserve, barquettes alic...

Emballages en carton

- Briques, cartonnets, boîtes, sacs en papier...

Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau

Pour information, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable est disponible en mairie et accessible sur [le site communal](#).

Adressage !

Afin de mettre à jour la base de données nationales, nous invitons tous les résidents qui rencontrent un problème avec leur adresse de La Roche-Canillac à se manifester auprès de la mairie avec un justificatif de domicile afin de rectifier au plus vite leur adressage (une adresse non reconnue par les GPS par exemple).

Contact :
mairie@larocheanillac.fr
05 55 29 12 46

Travaux

Avec le concours de la Fédération d'électrification 19 nous terminons une première tranche de travaux et de modernisation des éclairages publics, les derniers en date ont concerné l'avenue de Beaufort et la route de Tulle. Par ailleurs comme de nombreuses communes du secteur nous maintenons une amplitude de l'éclairage public réduit la nuit.

Les Travaux d'aménagement des parkings étant terminés, plusieurs autres travaux sont venus les compléter : remplacement des clôtures du jardin public, les anciennes barrières étaient devenues fragiles et instables ; la mise en valeur de la fontaine de la Roche Basse et une première reprise des calades sur le Courijou des serfs enchaînés, ces chantiers bénéficiant du concours financier de Tulle-Agglomération.

La réfection complète des toilettes du Mille-Club avec mise aux normes pour l'accès handicapés (aide financière du Conseil départemental)

Logements et bâtiments communaux : C'est un vrai sujet de préoccupation notre commune, toute proportion gardée, dispose d'un parc immobilier ancien qui nécessite d'engager des travaux conséquents. Ainsi compte tenu du coût que cela pourrait représenter il nous faudra aller chercher les subventions et aides financières. La mise en vente de la maison avenue Paul Brodin devra participer à la mobilisation de ces capacités financières car dans ce domaine les premières évaluations du coût de travaux sont très élevées.

Boulangerie

Quel regret ! Voilà une aventure qui n'aura duré qu'une petite année puisque c'est dans le bulletin communal de l'hiver 2022 que nous vous annonçons l'ouverture de la boulangerie. Aujourd'hui sous la houlette du tribunal de commerce une procédure judiciaire est engagée. Une partie du matériel a fait l'objet d'une récente mise aux enchères et nous attendons la clôture de ce dossier afin de pouvoir retrouver la jouissance des locaux.

Cet échec n'est pas sans rappeler la fermeture de la pharmacie. A l'échelle de nos communes rurales qu'est-il possible de faire ? Comme pour les pharmacies qui se trouvent actuellement dans une spirale de regroupements ou de fermeture nous savons que le secteur de la boulangerie est actuellement en grande difficulté. Quelques soient les démarches ou les aides portées par notre collectivité le chiffre d'affaires reste l'élément central du maintien de toute activité commerciale ou de service.

École maternelle

Est-il besoin de vous rappeler les péripéties de ce dossier si ce n'est que par arrêté en date du 27 décembre 2022, le Préfet nous autorise à recréer un syndicat de coopération intercommunal. Par contre la nouvelle configuration réunira 5 communes : Champagnac-la-Prune, Clergoux, La Roche-Canillac, Saint-Martin-la-Méanne et Saint-Pardoux-la-Croisille.

Tout au long de l'année 2022 notre commune aura assuré la gestion du personnel de l'école, l'entretien des locaux et du matériel. Malgré des négociations qui ont entraîné en longueur y compris avec les services de la Préfecture, saluons la solidarité des communes proches qui nous ont apporté leur concours financier.

Vie associative

Nous sommes heureux de voir la revitalisation du comité des fêtes qui s'est traduite par de récentes initiatives : ballade au flambeaux à la veille de Noël, concours de belote, participation à l'organisation du Téléthon. De nouvelles animations sont prévues et les bénévoles toujours bien accueillis.

Saluons également la poursuite des animations conduites par les bénévoles de la Croisée des chemins et l'esprit de coopération qui réunit l'ensemble des associations de la commune.



Ateliers numériques

Votre conseillère numérique organise des ateliers numériques sur plusieurs thématiques notamment initiation au traitement de texte, moteur de recherche pour internet, gérer et sécuriser sa boîte mail etc...

A la Mairie de La Roche-Canillac le lundi soir à 18h et à la Mairie de Saint-Pardoux-la-Croisille le mercredi après-midi à 14h.

N'hésitez pas à vous inscrire !

Tel : 06 47 57 42 65 ou Mail : margaux.tintignac@gmail.com

Ils viennent de s'installer !

Nous sommes heureux d'accueillir Laure Lestoger sur le secteur de l'avenue de Beaufort.

Vie associative

Une nouvelle activité pour les enfants :

En partenariat avec l'association « l'atelier corps en tête » un atelier d'Art plastiques se tient tous les lundis soirs pour les enfants au Mille-Club.

Contact et renseignement auprès de Laure-Hélène Bourgeois : 06 83 62 52 42

Fontaine de La Roche Basse restaurée.